

Longs tumulus néolithiques et organisation de l'espace dans l'ouest de la France

Roger JOUSSAUME, Luc LAPORTE et Chris SCARRE

Résumé

L'organisation spatiale des tombes monumentales de l'ouest de la France doit être approchée à plusieurs niveaux : à l'échelle micro-spatiale, où le regard se porte sur les structures des monuments pris individuellement ; à un niveau intermédiaire, qui permet d'appréhender les relations entre les monuments groupés en nécropole ; enfin, à grande échelle, en tenant compte et de la position des monuments isolés et de celle des nécropoles dans le cadre de la topographie du paysage environnant. La présente contribution prend comme point de départ les fouilles en cours qui sont menées au long tumulus néolithique de « Péré C », à Prissé-la-Charrière dans l'ouest de la France. Les structures internes de ce tumulus illustrent l'organisation micro-spatiale, ce dernier étant constitué d'un certain nombre de cellules, rassemblées dans une large enveloppe doublement ceinturée, et qui contiennent plusieurs structures funéraires. Au niveau régional, des considérations sont données à propos de l'organisation spatiale des nécropoles à tumulus dans cette région de la France, où les longs tumulus ne forment qu'un élément. Des comparaisons sont esquissées entre les arrangements parallèles des deux longs tumulus de Prissé, l'organisation linéaire du groupe de Champ-Châlon, à l'ouest, et la nécropole de Bougon, nettement moins organisée, située à l'est. La localisation des monuments néolithiques dans l'aire de Luxé-Tusson suggère que, là où des longs tumulus et des monuments d'autres types sont mitoyens, une hiérarchie apparaît au sein de laquelle les longs tumulus occupent la première place. L'attention est aussi portée sur les questions d'inter-visibilité, spécialement dans l'aire de Bougon, où la nécropole elle-même est considérée comme le centre d'un groupe de tumulus néolithiques « inter-visibles ».

Abstract

The spatial organization of Neolithic monumental tombs in western France may be approached at several levels: at the micro-scale, where the focus is on the structures of the individual monuments; at an intermediate level, where the interrelationship between mounds grouped together in cemetery clusters must be considered; and at the macro-scale, in the position of both isolated mounds and cemeteries in the context of the broader landscape topography. The present study takes as its point of departure the current excavations at the Neolithic long mound of Péré C at Prissé-la-Charrière in western France. The internal structures of this mound illustrate spatial organization at the micro-level, the mound consisting of numerous constructional cells grouped within a larger envelope marked by a double external kerb, and containing a number of funerary features. At the broader level, consideration is given to the spatial organisation of tumulus cemeteries in this region of France in which long mounds form an element. Comparison is drawn between the parallel arrangement of the two long mounds at Prissé, the linear patterning of the Champ-Châlon group to the west, and the less obvious ordering of the Bougon cemetery to the east. The location of Neolithic monuments in the Luxé-Tusson area suggests that where long mounds and other monuments occur together there may be an element of hierarchy, with long mounds taking the primary positions. Attention is also directed to questions of intervisibility, especially in the Bougon area where the cemetery of Bougon itself is seen to stand at the centre of a landscape of intervisible Neolithic burial mounds.

La conceptualisation de l'espace par les communautés néolithiques a sans doute été un élément majeur dans la répartition, l'architecture et la situation des tombes monumentales. C'est particulièrement le cas des longs tumulus, dont les dimensions sont généralement beaucoup plus importantes que nécessaire pour recouvrir les chambres funéraires. Ces monuments étaient édifiés et conçus pour être vus, avoir un impact sur le paysage, créer et refléter l'ordre et l'organisation de l'espace des communautés néolithiques.

Les long tumulus de l'Europe occidentale, de la Baltique jusqu'à la Gironde, ont en commun le gigantisme de leur architecture et, pour certains d'entre eux au moins, l'ancienneté de leur construction. Typiques sur la façade atlantique de la France, les longs tumulus sont parfois

de taille imposante, pouvant contenir jusqu'à une dizaine de chambres funéraires, chacune desservie par un couloir d'accès autonome. Le site de Barnenez en est un exemple célèbre.

Dans le Centre-Ouest de la France, au sud de la Loire, de tels monuments sont largement représentés, comme, par exemple, « Le Montiou » à Sainte-Soline, « Peu Pierroux » au Bois-en-Ré ou « Le Planti » à Availles-sur-Chizé (Joussaume & Pautreau, 1990; Joussaume, 1997). Mais ce groupe important des longs tumulus du Centre-Ouest est assez peu connu, méconnaissance partiellement due à la relative absence, dans cette région, de fouilles modernes sur ce type de monuments. C'est pour cette raison qu'un programme majeur de recherches a été lancé en 1995, axé sur le long tumulus

de «Péré» à Prissé-la-Charrière, dans les Deux-Sèvres, à une vingtaine de kilomètres au sud de Niort. Mais la fouille de Prissé-la-Charrière ne forme qu'un aspect du programme. Il s'agit également de conceptualiser l'organisation et la gestion de l'espace, dans lequel s'insère les longs tumulus, selon trois niveaux distincts :

- un niveau micro-spatial, en rapport avec la structure interne des monuments, le plus souvent liée aux nombreuses alvéoles groupées dans une enveloppe quadrangulaire;
- un niveau moyen, c'est-à-dire l'organisation de la nécropole dans laquelle le long tumulus est intégré;
- un niveau plus large, où il est question de prendre en compte la situation des cimetières et des groupes de tombes dans le paysage.

Envisager les longs tumulus et les structures associées comme des points de repère dans l'espace social et culturel néolithique, nous permettra d'intégrer leur morphologie et leur emplacement dans une nouvelle tentative de compréhension de ces monuments préhistoriques majeurs.

1. LES LONGS TUMULUS DE PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE

L'organisation micro-spatiale est bien illustrée par nos fouilles sur le site de Prissé-la-Charrière. Le site de Péré à Prissé-la-Charrière présente trois tertres tumulaires qui auraient été recensés dès le XIX^e siècle (Lary, 1841). L'attention de la communauté archéologique a été attirée sur cette nécropole par l'inventaire

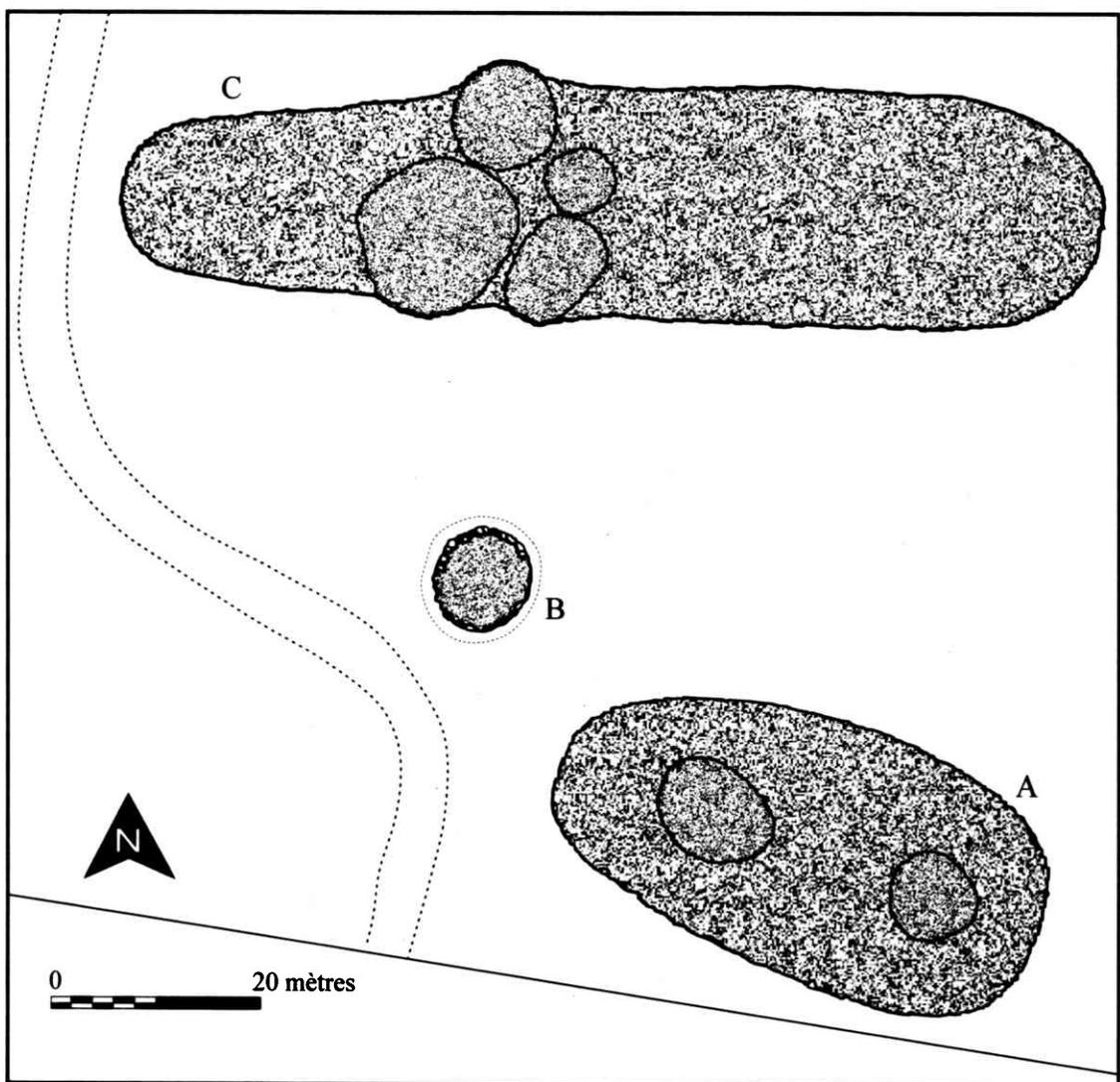


Fig. 1 — Prissé-la-Charrière : plan de l'ensemble avec les deux longs tumulus A et C et le tumulus circulaire B.

des mégalithes des Deux-Sèvres, publié en 1980 par Germond (1980 : 126). Deux de ces tertres (A et C) sont de taille imposante : le tumulus A mesure 6 à 8 m de haut pour environ 60 m de long ; le tumulus C, également orienté est-ouest, ne mesure que 3 à 4 m de haut à son extrémité la plus élevée, mais il compte plus d'une centaine de mètres de long. Le troisième élément dans cette nécropole est un petit monticule circulaire (tumulus B) de 6 m de diamètre qui a été sondé par Cathlin en 1987, mais sa nature reste difficile à préciser (Cathlin, 1992).

C'est le tumulus C, le plus grand des deux longs tumulus de Prissé-la-Charrière, qui est le sujet de nos fouilles actuelles. Après trois campagnes de fouilles (1995-1997), nous pouvons maintenant préciser qu'il mesure 19 m de large à l'est pour plus de 3 m de haut à cette même extrémité, l'ensemble ayant une bonne centaine de mètres de longueur. Il est donc plus large et plus haut à son extrémité orientale. Ce monument semblait particulièrement bien préservé, si l'on excepte quelques perturbations occasionnées par des fouilles anciennes ou des travaux d'extraction situés au tiers de sa longueur.

Au cours des campagnes de 1995 à 1997, la fouille a porté plus particulièrement sur l'extrémité est du tumulus trapézoïdal (fig. 2). Le monument est bordé par deux murs parallèles (les parements). Le parement extérieur est constitué d'une banquette qui n'a jamais dû excéder 0,50 à 0,70 m de hauteur, pour environ 2 m de large. Cette banquette s'appuie sur le parement interne qui devait atteindre 1,20 à 1,30 m de hauteur. Tout au sommet du tertre, au moins dans sa partie la plus orientale, quelques pierres disposées à plat indiquent la présence d'une plate-forme longue d'une dizaine de mètres. Cette observation suggère, par ailleurs, que le monument est conservé à cet endroit sur toute sa hauteur originelle, soit sur plus de 3,5 m de haut. Mais, ce qui est le plus frappant dans l'organisation de la structure de ce monument, c'est le système d'alvéoles étagées sur la pente. Parfaitement structuré, le plan régulier de ces alvéoles correspond à un schéma conçu préalablement à l'édification de cette partie du monument.

Plusieurs structures funéraires ont été reconstruites au sein du tumulus. Dans la partie médiane du monument — le seul endroit où des carrières (ou des fouilles anciennes) avaient visiblement détruit une partie du tertre funéraire —, nous

avons pu mettre en évidence une chambre mégalithique. Très ruinés, les vestiges architecturaux sont cependant conservés sur une longueur suffisante pour proposer une restitution du plan de la chambre et de son couloir. Il s'agit d'un petit dolmen rectangulaire (plan en « q »), aux parois probablement constituées de dalles mégalithiques. Le remplissage de la chambre et les niveaux funéraires qu'il contient sont préservés sur plus de la moitié de la superficie originelle du caveau.

En revanche, les investigations menées dans la partie orientale du tertre, la partie la plus haute et la plus large, ont montré que l'hypothèse d'une chambre funéraire s'ouvrant sur cette façade orientale est à écarter ; en l'état actuel des recherches aucun espace funéraire n'a été identifié dans toute la moitié orientale du tertre. À l'extrémité occidentale, une dépression circulaire, formée de dalles calcaires obliques, a toutes les chances de correspondre à l'emplacement d'un encoffrement effondré. Cet effondrement, probablement ancien, est de bon augure pour la conservation des niveaux funéraires déposés dans la chambre. L'emplacement d'un éventuel couloir d'accès s'ouvrant sur la façade du monument n'a pas été identifié.

À ces trois éléments qui structurent le tumulus — parements externes ; système interne d'alvéoles et chambres funéraires —, il faut en ajouter un quatrième, les carrières, qui se trouvent sur les côtés nord et sud du monument. L'étude de la carrière située en avant de la façade septentrionale du tertre a confirmé l'aspect monumental de cette construction, telle qu'elle a été conçue au Néolithique. Le monument est comme posé sur un piédestal de plus de 30 m de large creusé dans le rocher et dont les marches répondent aux deux parements étagés et rectilignes qui ceignent le tertre tumulaire. Il est alors apparu que les carrières avaient été aménagées dans l'intention de mettre en valeur le caractère monumental de la construction funéraire. Les bancs calcaires ont été creusés en gradins successifs qui s'étagent sur une longueur de 8 m à partir du pied du parement le plus externe. Sur le plan architectural, la succession des gradins creusés dans le calcaire, épais d'environ 20 cm chacun, se prolonge et répond, dans la construction monumentale, aux deux petites banquettes qui ceignent le monument. Cet aménagement du calcaire crée une continuité entre le monument, structure artificielle, et le rocher naturel sur lequel il

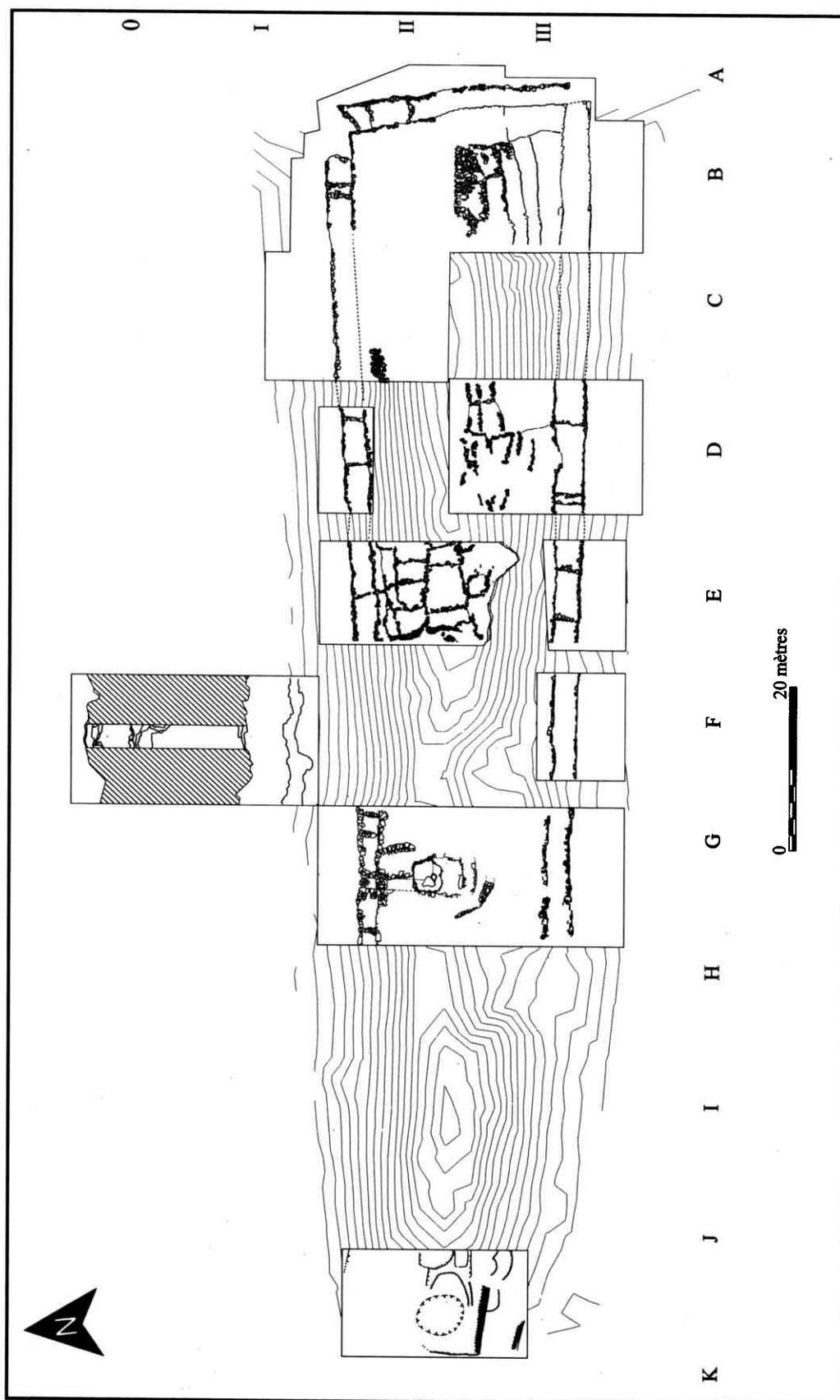


Fig. 2 — Tumulus C : plan des secteurs fouillés 1995–1997.

repose. Cette augmentation de la monumentalité du tumulus par le creusement de larges carrières en gradins, de part et d'autres des longs côtés, avait déjà été soulignée à « Champ-Châlon » à Benon (Charente-Maritime), en particulier pour le long monument C.

Au-delà des aspects techniques, l'étude détaillée du tumulus C de Prissé nous permet d'appréhender la façon dont les bâtisseurs néolithiques ont cherché à structurer l'espace funéraire, y projetant en partie leurs propres concepts spatiaux. Cette structure alvéolaire des constructions internes du tertre tumulaire pourrait résulter d'un mode d'organisation du travail segmenté, où le groupe restreint construit simultanément ou successivement les différentes alvéoles juxtaposées. On peut également se demander si elles ne traduisent pas une conceptualisation très compartimentée de l'espace par ces sociétés néolithiques.

2. LES NÉCROPOLES MÉGALITHIQUES DE LA FORÊT DE BENON

Pour élargir le champ de notre étude, il faut se tourner vers l'ouest, dans la région de Benon en Charente-Maritime, où se trouve la nécropole mégalithique de « Champ-Châlon », découverte par Frédéric Bouin et fouillée par Roger Joussaume dans les années quatre-vingts (Bouin, 1992; Joussaume & Cadot, 1986). Cette nécropole (« Champ-Châlon 1 » suivant la terminologie de Bouin, 1992) présente un ensemble de cinq tumulus, dont quatre ont été fouillés. Bien que beaucoup moins grands que Prissé-la-Charrière, ces quatre monuments (A-D) entrent néanmoins dans la catégorie des longs tumulus. Le cinquième (le tumulus E) n'a pas fait l'objet de fouilles systématiques (fig. 3).

Les fouilles et les autres recherches menées dans ce secteur permettent d'illustrer de façon plus précise les trois échelles d'analyse de la structuration de l'espace que nous avons proposé il y a un instant :

- au niveau de l'organisation micro-spatiale, les tumulus A et C de « Champ-Châlon » recèlent le même système de structuration interne que celui déjà décrit pour Prissé-la-Charrière. Le tumulus C de « Champ-Châlon » nous en offre un très bel exemple, avec ses structures alvéolaires, sa chambre funéraire, ses parements externes et ses carrières d'extraction de pierres parallèles aux deux côtés les plus longs du

monument. Il y a probablement un rapport structural direct entre la chambre circulaire et le tumulus qui, selon le fouilleur, sont contemporains ;

- au niveau de l'organisation du cimetière, les cinq tumulus de « Champ-Châlon » sont implantés sur une crête et forment un ensemble rectiligne orienté ouest-est, où chaque monument est légèrement décalé vers le sud par rapport au précédent (fig. 3). Il s'agit d'une organisation bien structurée, certainement intentionnelle. On peut aller plus loin : selon Frédéric Bouin, la longueur des tumulus va croissant d'ouest en est, jusqu'au tumulus D. Il remarque que, excepté les tumulus B (dont la morphologie est différente) et E (non fouillé), chaque monument croît des deux tiers de la longueur du monument précédent : 15 m (A), 25 m (C) et 41 m (D), tandis que ces trois tumulus sont placés sur le même axe, alors que les tumulus E (du moins dans son allure externe) et B s'en écartent (Bouin, 1992 : 25). Aussi, propose-t-il que les trois premiers monuments, tous des tumulus à constructions alvéolaires, correspondent à une phase primaire de la nécropole, tandis que les tumulus B et E appartiendraient à un deuxième stade. Cependant, cette chronologie n'est pas décelable dans les fouilles, dans la mesure où les quatre chambres des trois tumulus étudiés (une en A, deux en B et une en C) ont livré des restes osseux correspondant à un nombre d'individus sensiblement identique, accompagnés d'un mobilier comparable, dont des vases-supports (brûle-parfums) du Néolithique moyen II ;
- à l'échelle la plus large, on peut considérer la situation de la nécropole de « Champ-Châlon 1 » dans son paysage et dans son rapport avec d'autres ensembles tumulaires voisins. Les tumulus de « Champ-Châlon 1 » ne constituent qu'un élément d'une série de nécropoles, qui comprennent en tout 18 monuments mégalithiques (fig. 5). Ces derniers s'échelonnent sur la première ligne de crête qui domine d'une quarantaine de mètres la vaste dépression de l'actuel Marais Poitevin. Ils sont groupés en six ensembles tumulaires, dont trois (« Champ-Châlon 2 », « Biarnes », et « La Pointe ») sont composés de deux monuments repertoriés, deux autres (« Mille Écus » et « Les Moindreux ») de

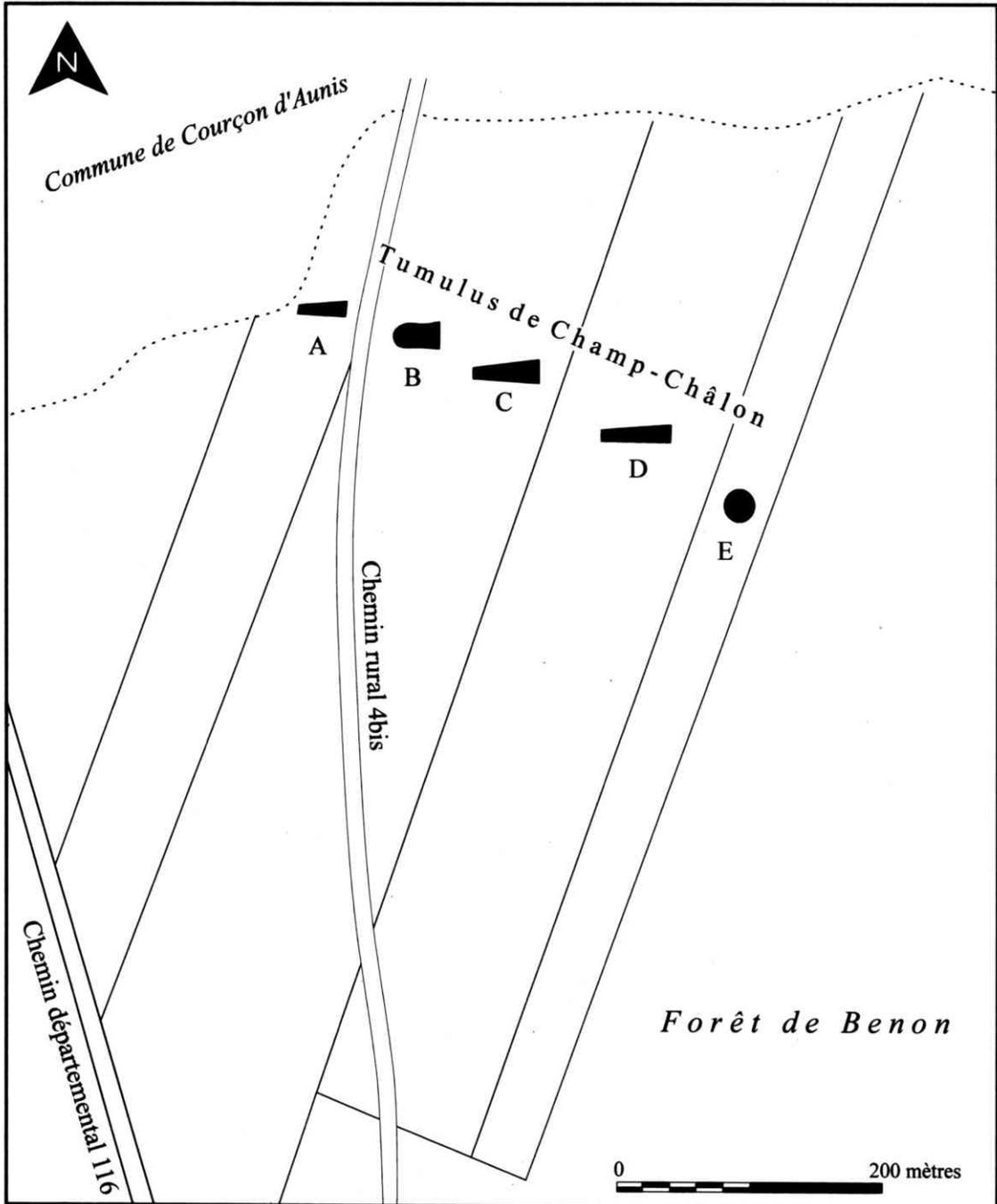


Fig. 3 — Plan de la nécropole de « Champ-Châlon 1 » à Benon (d'après Joussaume, 1981).

trois monuments et le sixième, « Champ-Châlon 1 », des cinq monuments que nous venons d'évoquer. Seul le monument de « Bouhet » est isolé.

À l'exception du tumulus des « Moindreux » — seul élément subsistant d'un ensemble de trois — qui mesure 85 m de long (Joussaume & Pautreau, 1991), la plupart des tumulus néolithiques du flanc sud du Marais Poitevin n'atteignent pas des dimensions considérables.

Leur situation sur les hauteurs, parallèlement aux vallées qu'ils dominent, indique toutefois qu'ils étaient faits pour être regardés de loin, et suggère que leur intégration dans le paysage devait être un élément des plus importants dans le choix de leur emplacement. À ce niveau, on peut même imaginer que les monuments avaient pour but de reproduire ou d'accentuer les caractères du paysage, en d'autres mots que les grands axes des longs tumulus, puisqu'ils

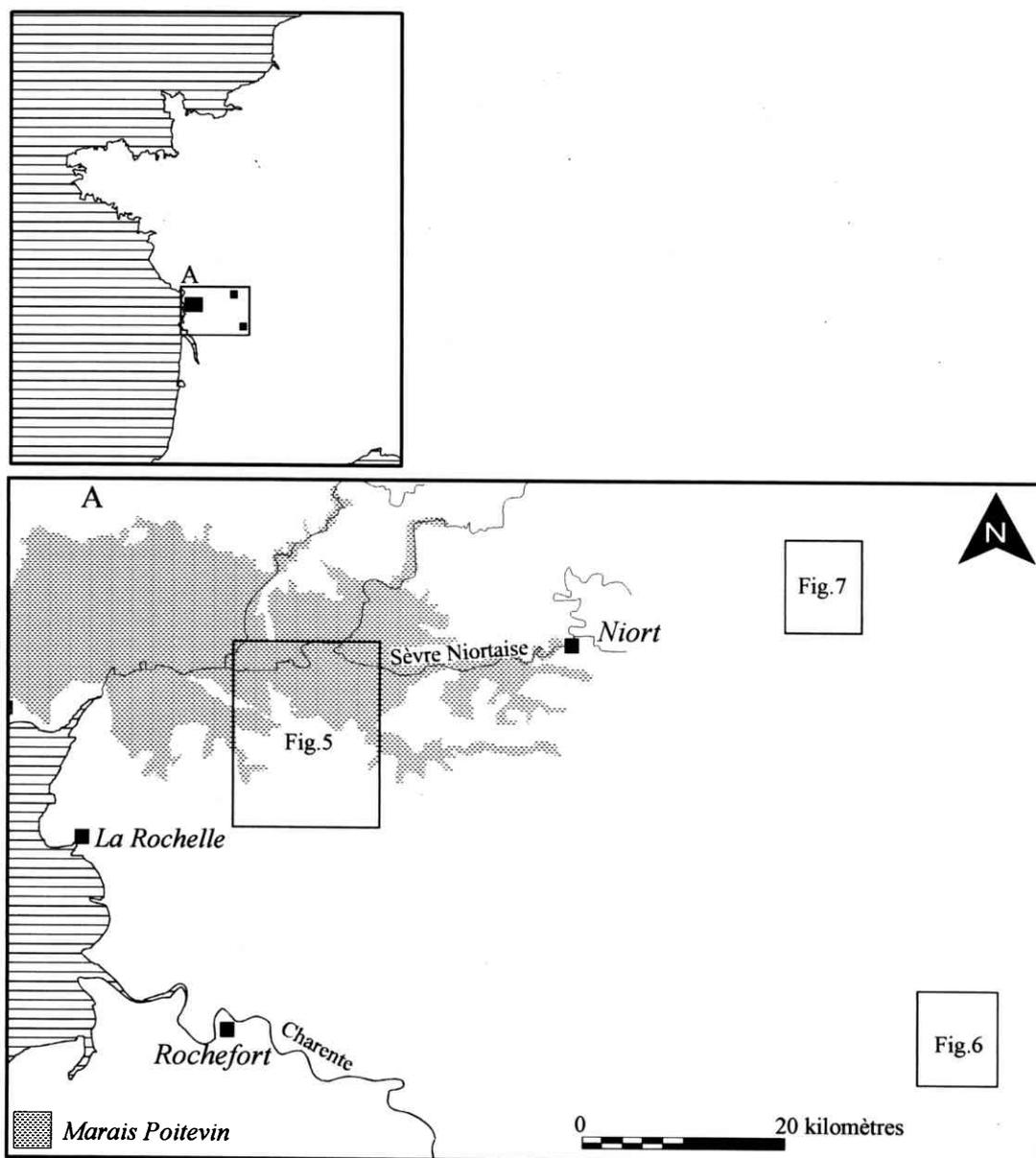


Fig. 4 – Localisation des groupes de monuments mégalithiques de Benon, de Luxé-Tusson et de Bougon.

suivaient l'orientation de la crête, accentuaient la déclivité naturelle du terrain. Cela implique un paysage largement ouvert.

3. LES ENSEMBLES MÉGALITHIQUES DE LUXÉ-TUSSON

On trouve un mode d'organisation d'aspect similaire pour les monuments mégalithiques du secteur de Luxé-Tusson, en Charente (fig. 6). Dans ce département, la grande majorité des tumulus allongés attribués au Néolithique (« Gros Dognon », « Petit Dognon », « Vieux Breuil » à Tusson, « Gros Dognon » de Ligné, « La Fola-tière IV » et « La Motte de la Garde » à Luxé)

sont concentrés sur un petit espace géographique d'environ 20 km², situé sur la rive droite de la Charente, autour des communes de Luxé et de Tusson.

La morphologie de ces tertres tumulaires, tels qu'ils apparaissent aujourd'hui, présente de nombreux points communs avec le tumulus C de « Péré » à Prissé-la-Charrière. Il s'agit de tumulus allongés pouvant atteindre 120 m (« Gros Dognon » à Tusson) à 130 m (« La Fola-tière IV » à Luxé) de long. Les tumulus possèdent un plan trapézoïdal avec une extrémité plus large et plus haute que l'autre. Le tumulus de « La Fola-tière IV », large de 50 m à son extrémité orientale, ne mesure plus que 20 m de large

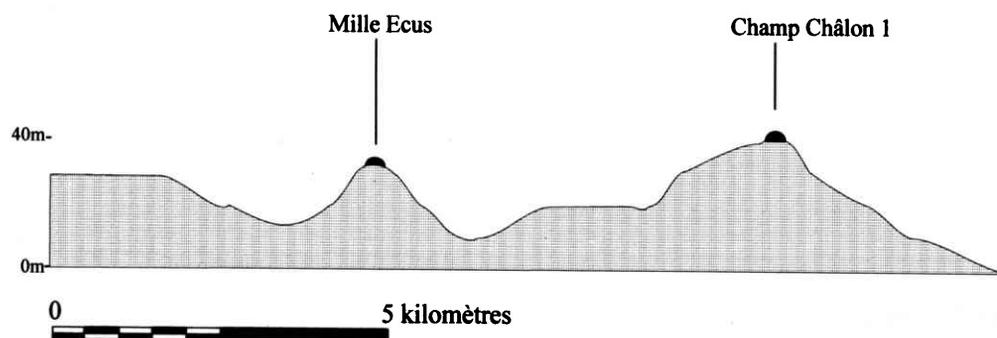
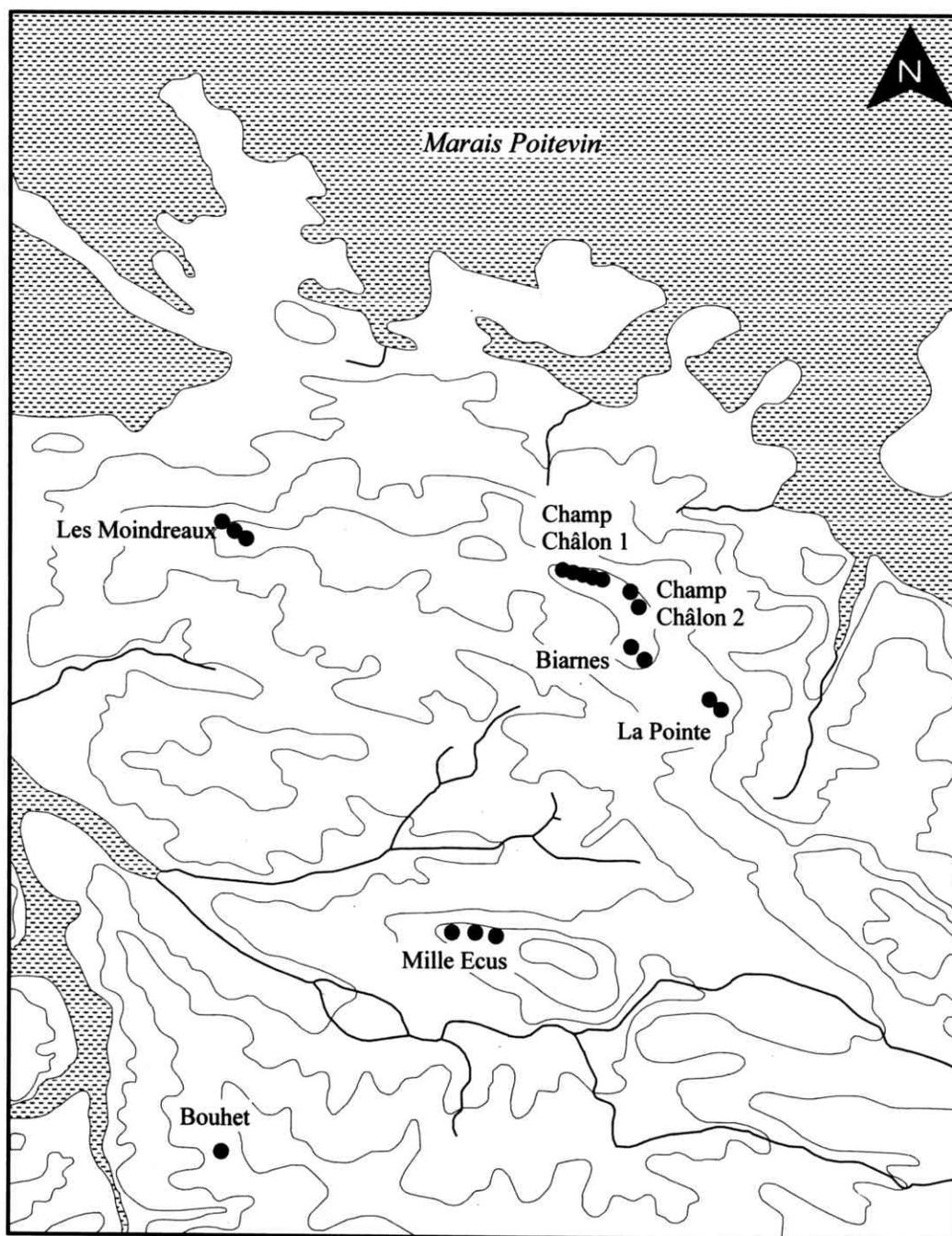


Fig. 5 – Les nécropoles néolithiques de la région de Benon (Charente-Maritime).

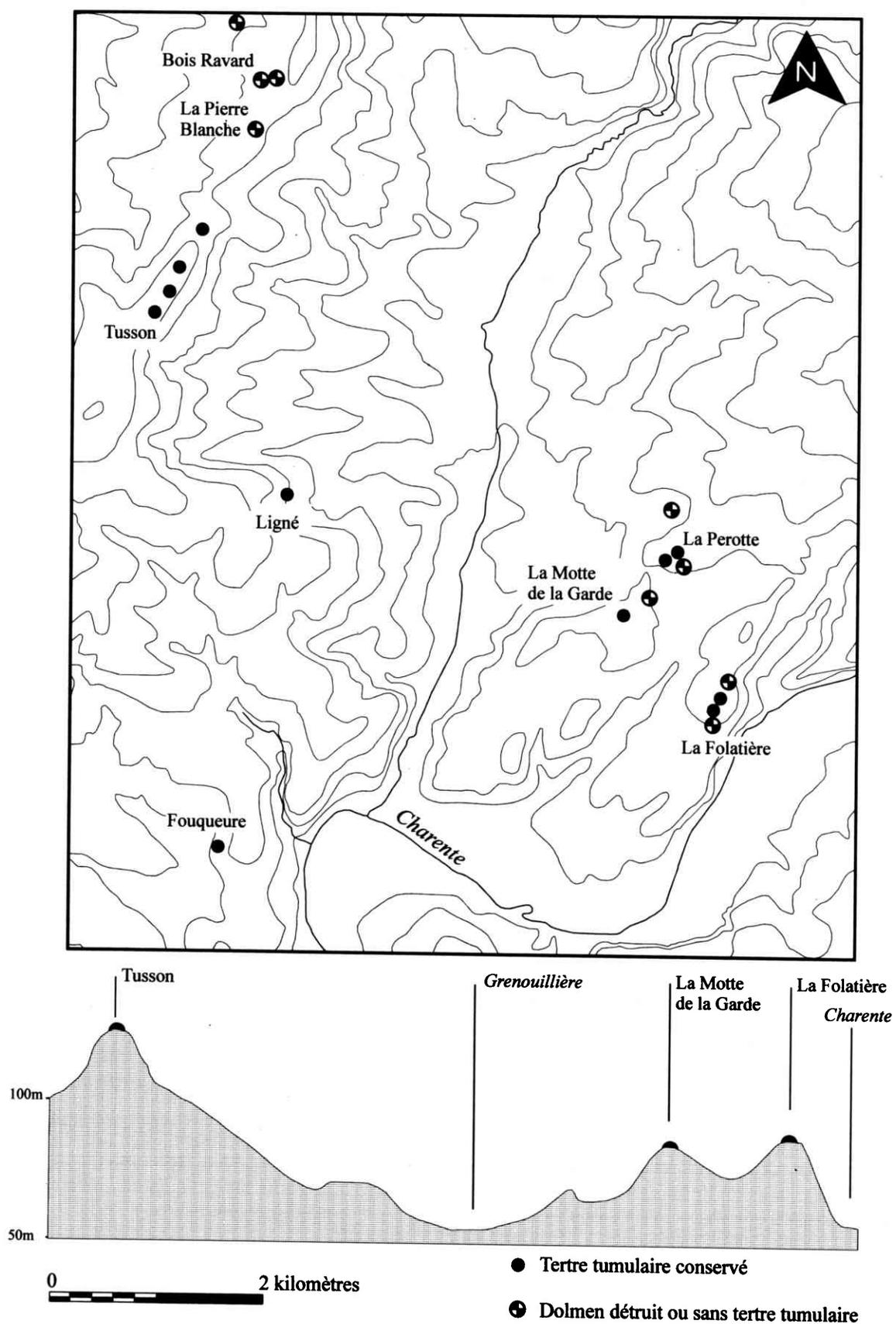


Fig. 6 — Monuments néolithiques de la région de Luxé-Tusson (Charente).

à son extrémité occidentale selon les relevés effectués récemment par Bouin (Bouin, 1994). La coupe transversale pratiquée anciennement dans la masse du « Petit Dognon » de Tusson montre que ce tumulus est constitué, à l'instar de Prissé-la-Charrière, par une masse de pierres sèches dont l'organisation reste à étudier. De part et d'autre des flancs de ce monument, l'emplacement de carrières est encore visible dans la topographie actuelle.

Aucun de ces monuments n'a fait l'objet d'une fouille extensive, tout au plus le monument de « La Motte de la Garde » à Luxé a-t-il livré une chambre mégalithique, fouillée anciennement. Cependant, nous ne possédons aucun renseignement sur les relations architecturales entre cet espace funéraire et le reste de la construction. On ignore, notamment, si cette chambre constitue le seul espace funéraire aménagé au sein du tertre.

Ces longs tumulus et les autres monuments mégalithiques qui les environnent s'organisent en trois ensembles distincts (fig. 6). Chaque ensemble est disposé sur une ligne de crête, séparé des autres monuments mégalithiques par un petit vallon que draine un affluent de la Charente.

À Tusson, trois tertres allongés de dimensions respectables (du sud au nord : 60, 120 et 90 m) sont alignés à 100 m d'intervalle sur la ligne de crête. À noter, ici encore, l'existence d'une possible relation arithmétique entre les dimensions de chaque monument, mais, en l'absence de fouilles, leurs limites externes ne sont pas connues avec précision. L'extrémité la plus haute et la plus large de chacun de ces trois monuments est orientée au septentrion. Au nord de ces trois longs tumulus, quatre autres monuments mégalithiques (« La Justice » à Tusson, « La Pierre Blanche » et « Le Bois Ravard 1 et 2 » à Bessé) sont disposés le long de la même ligne de crête sur 2 km. Mais leur état de conservation ne permet guère d'observations sur le tertre tumulaire qui les englobait à l'origine. Seul le dolmen de « La Justice » à Tusson semble placé au centre d'un tertre circulaire de 25 à 30 m de diamètre. Deux kilomètres plus au sud, le tumulus allongé du « Gros Dognon » de Ligné recelait au moins une chambre mégalithique située au milieu de la plus grande longueur d'un tertre funéraire. Ce dernier mesure 30 m de long, pour 19 m de large au sud et 16 m au nord (Bouin, 1994).

Le tumulus de « La Motte de la Garde » (50 m de long pour 25 m de large) est situé sur une crête en vis-à-vis des précédents. Au nord de ce long tumulus, trois autres monuments (le dolmen de « La Vieille » à Luxé, « La Grosse Perrotte » et « La Petite Perrotte » à Fontenille) sont alignés le long de la crête sur 1 km de long. Deux d'entre eux au moins sont inclus dans un tumulus circulaire : « La Grosse » et « La Petite Perrotte » à Fontenille. Deux autres monuments pourraient avoir été détruits anciennement.

L'ensemble de « La Folatière », comprend un long tumulus (« La Folatière IV ») entouré de trois autres monuments mégalithiques plus petits (« La Folatière I à III »), dont deux sont aujourd'hui détruits. L'un de ces derniers était ceinturé par un tumulus circulaire de 40 m de diamètre.

À Tusson, ainsi que nous l'avons déjà remarqué pour la nécropole de Benon, l'architecture des quelques chambres funéraires dégagées au sein des longs tumulus ne diffère pas de celle des monuments mégalithiques qui les environnent. Dans tous les cas, il s'agit de dolmens angoumoisins, avec des piliers fréquemment équarris et remarquablement ajustés. Les dépôts mobiliers, attribuables pour l'essentiel au Néolithique moyen avec quelques réoccupations arteniennes, ne présentent également aucune particularité marquante par rapport aux dépôts recueillis dans les autres monuments mégalithiques de la même nécropole. Sous cet angle, l'ensemble de ces constructions, puisqu'elles possèdent des caractéristiques communes, pourraient être globalement contemporaines. Rappelons, cependant, que nous ignorons totalement les relations architecturales entre ces dolmens angoumoisins et le tertre funéraire allongé dans lequel ils s'intègrent : au sein du monument F de Bougon, par exemple, le dolmen angoumoisins situé à son extrémité orientale constitue, selon le fouilleur, un ajout secondaire sur un tertre allongé préexistant.

Ainsi, chacun de ces trois ensembles, ou du moins ce qui en a été préservé jusqu'à nos jours, comprend un ou plusieurs tumulus allongés — constructions monumentales qui dépassent fréquemment 100 m de long — entourés de tertres plus petits, souvent circulaires, dont certains peuvent cependant atteindre 40 m de diamètre. De tels monuments sont bien représentés dans les nécropoles mégalithiques toutes proches de Chenon ou de « La Boixe ». Là, ils sont eux-mêmes entourés de petits tertres

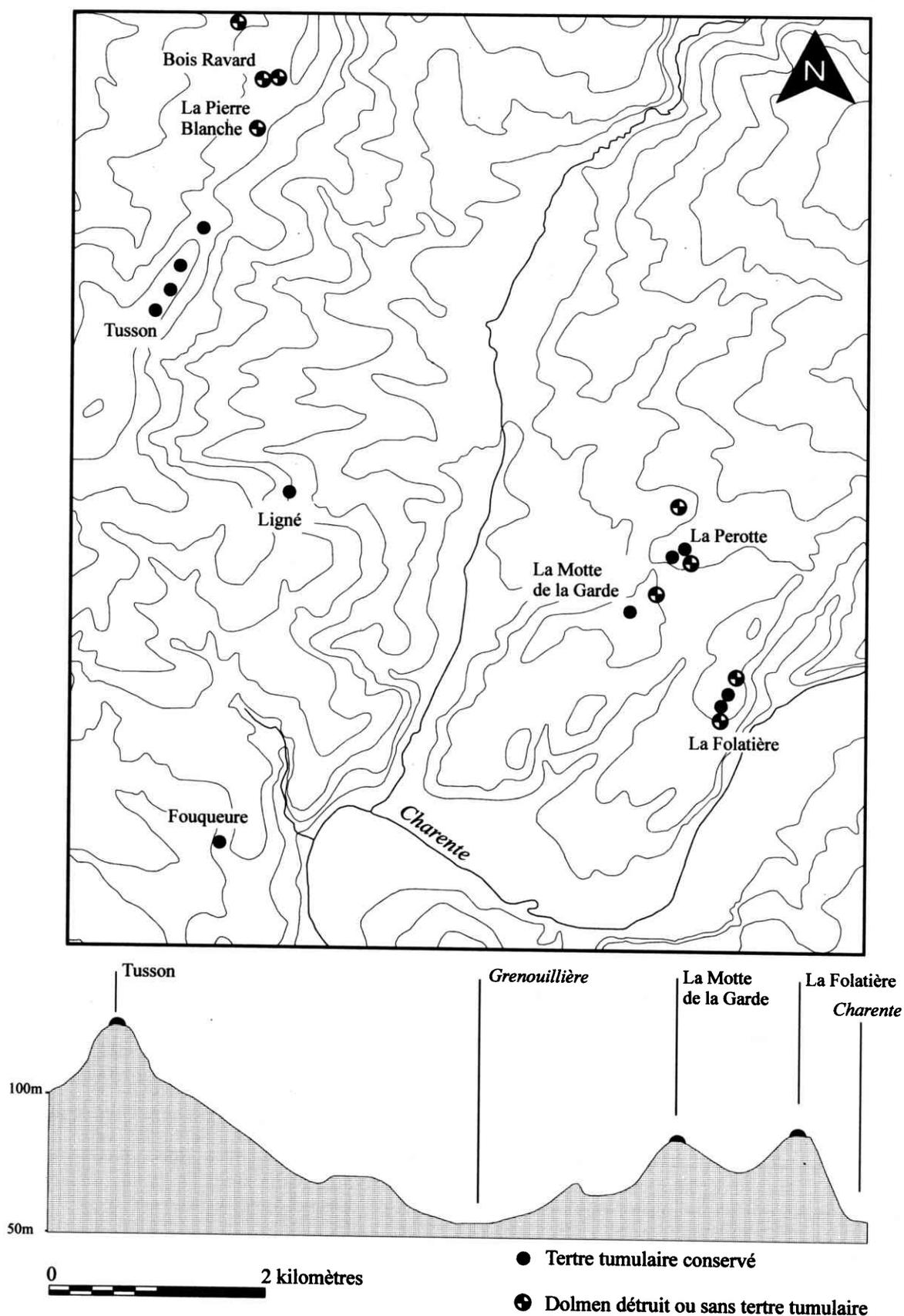


Fig. 6 — Monuments néolithiques de la région de Luxé-Tusson (Charente).

circulaires d'une dizaine de mètres de diamètre, construits en pierres sèches et probablement voûtés en encorbellement. De telles constructions ont existé également près de Luxé et de Tusson, mais plus fragiles, elles furent détruites par des pratiques agricoles qui n'ont guère épargné que les monuments les plus imposants.

Ainsi, au sein de ces nécropoles mégalithiques charentaises, l'existence d'une hiérarchie paraît-elle flagrante, marquée tant dans la taille et la morphologie des monuments que de par leur disposition dans l'espace. Cependant, cette hiérarchie reste encore bien difficile à interpréter en termes chronologiques, sociaux ou symboliques, faute, notamment, d'une étude précise des tertres tumulaires et des relations qu'ils entretiennent avec les espaces funéraires qu'ils renferment. Il serait tentant d'interpréter cette structuration en termes chronologiques, sous la forme d'une extension de la nécropole au cours du temps, chaque type de monument correspondant alors à des phases successives. En revanche, si toutes les constructions sont globalement contemporaines, ne pourraient-elles constituer le reflet d'une autre hiérarchie, propre au monde des vivants? Existe-t-il un recrutement différentiel au sein des populations inhumées? Les pratiques funéraires sont-elles, dans tous les cas, analogues? Quelle est, alors, la place spécifique réservée aux longs tumulus, autour desquelles les nécropoles semblent s'organiser?

Plus que tout autre monument mégalithique, les tumulus allongés de Tusson et de Luxé, alignés sur les crêtes et aux dimensions colossales, durent marquer le paysage environnant. La mise en évidence d'aménagements spécifiques, réalisés par les Néolithiques eux-mêmes aux abords de ces monuments pour en renforcer la monumentalité, comme cela a été récemment démontré à « Champ-Châlon » et à Prissé-la-Charrière, tend à confirmer cette première impression. Visibles d'une crête à l'autre, ils structurent également le territoire qu'ils dominent.

4. LA NÉCROPOLE DE BOUGON

À Bougon, dans le département des Deux-Sèvres, se trouve un ensemble de tumulus à chambres mégalithiques, parmi les plus connus d'Europe occidentale. Ici encore, il s'agit d'un

mélange de formes, au sein duquel le long tumulus ne constitue qu'un des types de tertre rencontrés.

Plus précisément, la nécropole de Bougon est composée de cinq tumulus. Contrairement à ce qu'on vient de voir pour Benon et Tusson, ces cinq tumulus ne sont pas situés sur une crête. À vrai dire, il n'y a guère de crête ou de colline bien marquées dans le paysage de Bougon, aussi la logique de la répartition de ces tumulus a-t-elle dû suivre une autre formule. Pour mieux aborder cette question, il faut considérer de façon plus large l'emplacement de la nécropole dans son paysage et par rapport aux autres tumulus néolithiques qui se trouvent aux alentours (fig. 7).

D'abord, il faut préciser que Bougon est de loin le complexe de tumulus néolithiques le plus important de la région, du moins par rapport aux monuments qui nous sont parvenus. Aussi, peut-on imaginer que cette nécropole possédait le statut de point central du paysage. Pour mieux élaborer cette hypothèse, nous avons dressé une carte des monuments mégalithiques ou des tumulus supposés néolithiques dans un espace de 60 km² autour de Bougon. Dans cette zone, on connaît onze monuments néolithiques, en plus de ceux de la nécropole de Bougon elle-même (fig. 7). Pour aborder la question de Bougon comme point central, nous avons employé les moyens « GIS » pour définir la visibilité entre ces monuments. Selon le modelé « GIS » du terrain, on peut constater que Bougon est visible de sept des onze monuments et que ces sept monuments sont également visibles pour un sujet installé à Bougon. Une troisième analyse montre que plusieurs de ces sept monuments sont également « inter-visibles » (fig. 8). Il s'agit alors d'un complexe de douze monuments (les cinq tumulus de Bougon et les sept monuments aux alentours), liés les uns aux autres par leur inter-visibilité.

Deux monuments, aux marges de cette zone, n'appartiennent pas à ce complexe. En effet, le dolmen de « La Garenne » (ou « La Villedieu de Comblé ») est situé sur le flanc de la vallée de la Sèvre-Niortaise, face à l'ouest. Celui du « Bourg » à Exoudun est tout à fait comparable, sur le flanc de la vallée, mais cette fois-ci face au sud.

Cette analyse donne naissance à l'hypothèse selon laquelle les cinq monuments de la nécropole de Bougon et les sept monuments « inter-visibles » avaient des rapports entre eux à

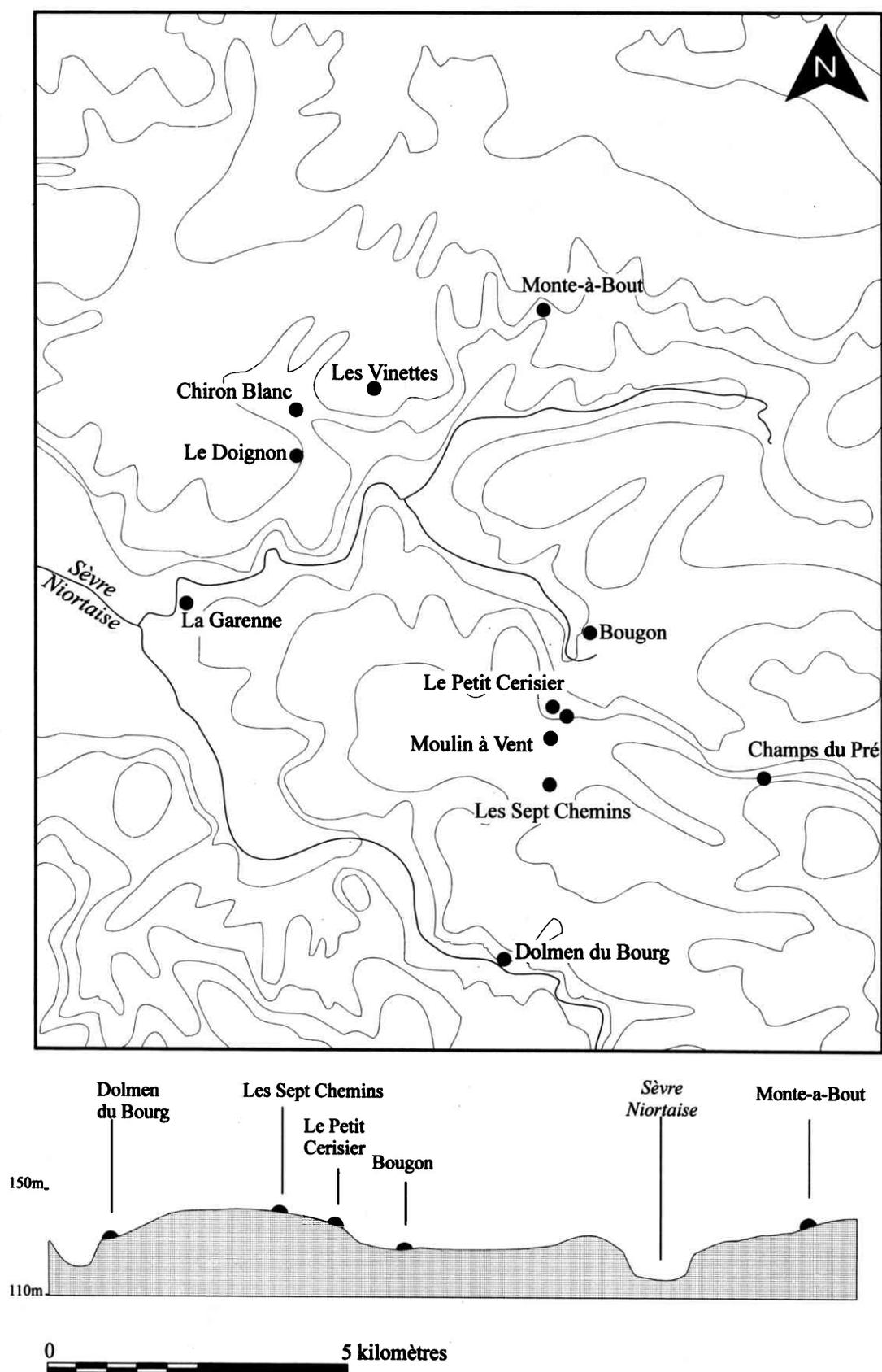


Fig. 7 – Les monuments mégalithiques de la région de Bougon (Deux-Sèvres).

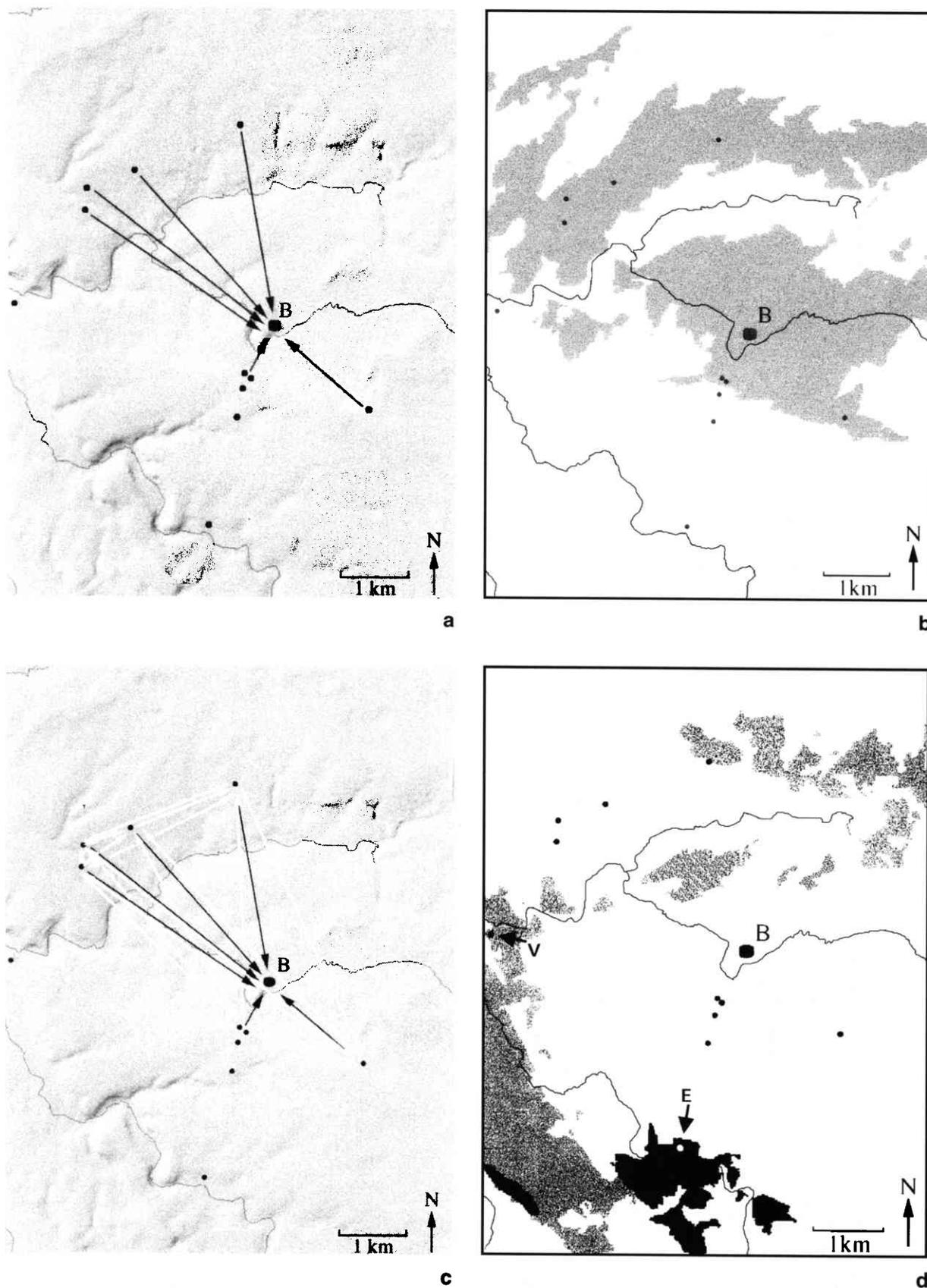


Fig. 8 — a. Monuments d'où Bougon est visible; b. secteurs du terrain visible (en grisé) depuis Bougon; c. Inter-visibilité entre les monuments de la région de Bougon; d. secteurs du terrain visible de « La Garenne » (V, en grisé) et « d'Exoudun » (E, en noir).

Phase	Monument	Structure	N° de lab.	Date (B.P.)
1	Tumulus E	chambre E1	Ly-966	5800 ± 230
		chambre E2	Ly-1195	4700 ± 140
	Tumulus F	monument F0, niveau inférieur	Ly-1700	5830 ± 160
			Q-3234	5860 ± 65
		monument F0, niveau supérieur	Ly-1699	5480 ± 170
			Q-3235	5250 ± 65
			Q-3218	5230 ± 70
Q-3217	5145 ± 90			
2	Tumulus F	monument F1		
3	Tumulus A		Q-3215	5195 ± 55
			Q-3214	5085 ± 60
	Tumulus B	chambre B1	Q-3232	5190 ± 50
		chambre B2	Q-3233	5280 ± 60
	Tumulus C	parement circulaire (C1)	Birm-1118*	4960 ± 170
dépôt funéraire devant parement rect. (C2)		Q-3216	4950 ± 175	
4	Tumulus F	monument F2	Ly-967	4790 ± 220
			Ly-968	4470 ± 230
		monument F1	Q-3219**	4410 ± 120

* Birm-1118 est la seule date ^{14}C de Bougon sur charbon de bois. Toutes les autres sont sur os humains.

** Q-3219 est sur un os humain provenant d'une sépulture creusée dans l'éboulis près de la jonction entre le tumulus F0 et le tumulus F1, à 2 m au-dessus du niveau du *bedrock*.

Tabl. 1 — Datations ^{14}C de Bougon.

l'époque néolithique. Cette hypothèse est confortée par l'emplacement de Bougon au cœur de ce groupement. Mais quelles raisons peuvent expliquer l'importance prise par Bougon au milieu de cet espace ?

Les cinq tumulus de Bougon présentent une grande variabilité dans leurs formes extérieures, dans leurs architectures internes et dans le mobilier recueilli. Suivant les fouilles menées à Bougon par Jean-Pierre Mohen, dans les années soixante-dix et quatre-vingts (Mohen, 1977), nous disposons actuellement de dix-sept datations ^{14}C (tableau 1 et fig. 9; voir aussi la chronologie céramique qui confortent *grosso modo* les datations ^{14}C ; Mohen, 1986.) Ces datations ne sont pas suffisamment nombreuses pour définir en détail la chronologie de la nécropole. Il faut aussi rappeler que les fouilles, pour la plupart, furent limitées aux chambres funéraires et aux structures marginales des tumulus (c'est-à-dire les systèmes de parements

externes). Pour plusieurs tumulus (peut-être même pour tous), il est possible que d'autres phases restent à découvrir, cachées au sein des grands amas de pierres sèches.

Ces réserves étant émises, la chronologie provisoire de Bougon permet une première hypothèse sur le développement de cette nécropole. La séquence de monuments se divise *grosso modo* en quatre phases. Elle commence vers 5800 B.P. (dates non calibrées) avec deux monuments, les tumulus F0 et E. Ce sont des monuments de taille relativement réduite et d'architecture simple; les chambres funéraires sont de type « dolmen à couloir atlantique », c'est-à-dire à chambre ronde. Il est à noter, vu les critiques énoncées quelquefois sur les problèmes contextuels des datations ^{14}C des tumulus néolithiques (Boujot & Cassen, 1992), que ces datations de Bougon ont été faites sur os humain et que la datation relativement haute du niveau inférieur de la

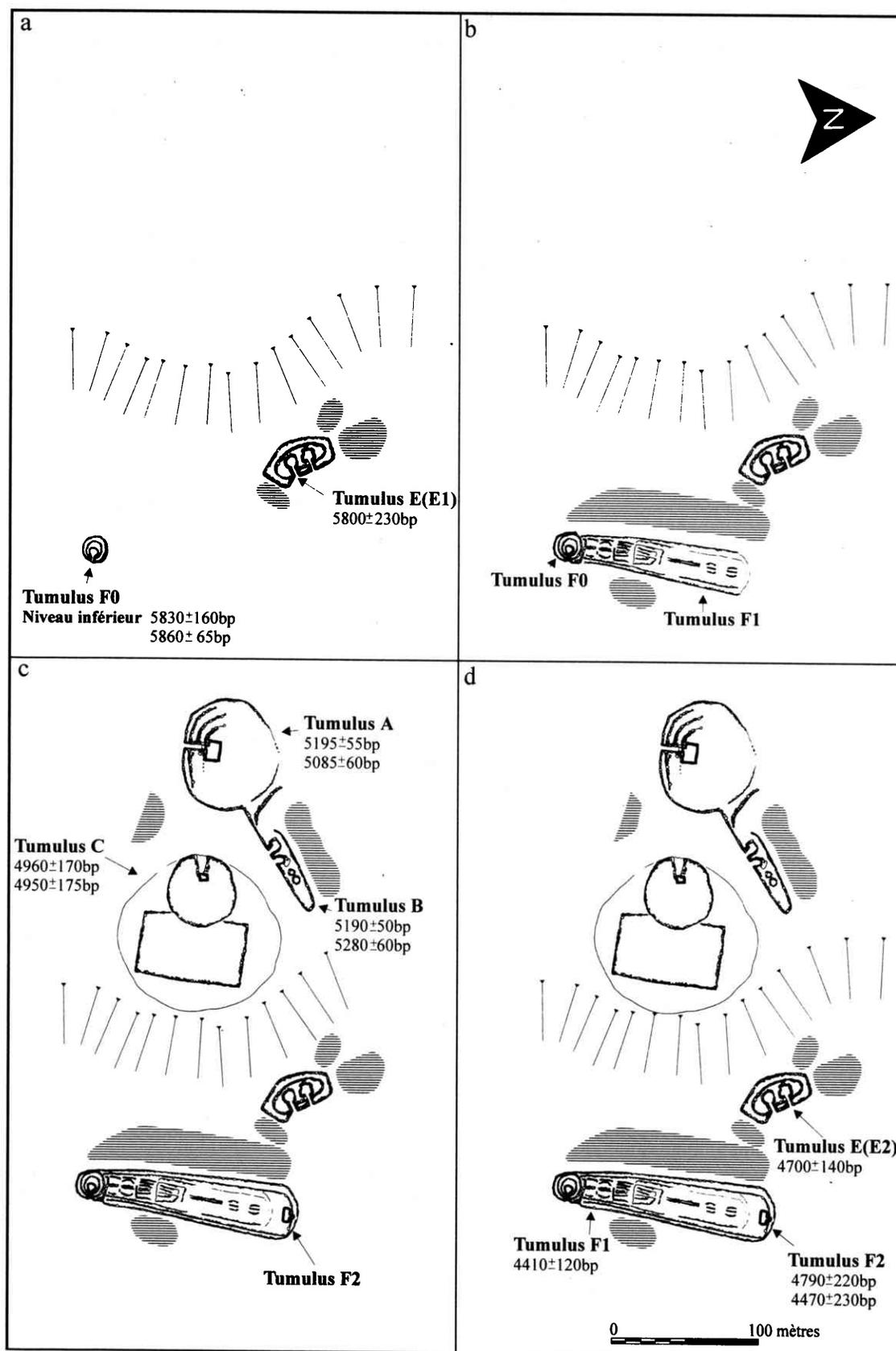


Fig. 9 – Datations ¹⁴C de Bougon.

chambre F0 a été confirmée par une seconde mesure (Scarre, Switsur & Mohen, 1993).

Le monument F1, le seul long tumulus de cette nécropole, semble appartenir à une deuxième phase de développement. Selon l'interprétation de J.-P. Mohen, qui a fouillé le tumulus F, la partie centrale (F1) est postérieure au dolmen à couloir F0 (dit « atlantique »), mais antérieur au dolmen à couloir F2 (de « type angoumoisins ») situé à l'autre extrémité du monument. Il faut admettre, cependant, que d'autres séquences sont envisageables.

Quoi qu'il en soit de la chronologie interne de l'ensemble F0/F1/F2, la troisième phase de la nécropole de Bougon est beaucoup plus monumentale, avec la construction des grands monuments A et C, ainsi que de leur voisin B, plus petit. Ces trois monuments sont datés des environs de cinq mille deux cents B.P. (toujours en datation non calibrée).

Les autres datations ¹⁴C de Bougon sont à mettre en rapport avec une période de réutilisation des monuments pré-existants pendant le Néolithique final.

Cette évolution de la nécropole de Bougon pourrait nous amener à penser que, selon les éléments de datation actuellement disponibles, les premiers monuments de la nécropole ont été construits sur la partie basse du site, pendant une période où il n'y avait aucune structure sur la partie plus élevée. Cependant, quelques siècles plus tard, les Néolithiques ont érigé trois monuments, dont deux très importants, sur ce secteur le plus proéminent de la nécropole.

Comment expliquer cette utilisation de l'espace ? Se pourrait-il que la partie haute ait été considérée comme lieu particulier à caractère sacré dès le début du Néolithique ? Dans ce cas, il est possible que les premiers monuments F et E aient été construits au pied de cet espace réservé. Quelques siècles se sont écoulés avant qu'on ne se mette à construire les tumulus A, B et C sur cet emplacement particulier, éventuellement sacré.

Ce que nous venons de proposer est bien sûr très hypothétique, peut-être même trop. Ce qui est beaucoup plus sûr, c'est que pour les Néolithiques, comme pour toute communauté traditionnelle, le paysage a été investi d'une valeur mythique et rituelle et que ce rôle a dû nettement influencer le choix de l'emplacement des monuments funéraires. Trouver des moyens pour aborder ce genre de question, c'est peut-être l'un des engagements les plus importants qui se posera aux archéologues du XXI^e siècle.

En ce qui concerne les rapports entre l'espace funéraire interne et la construction dans laquelle il s'inscrit, le début du mégalithisme est généralement considéré comme la manifestation de l'émergence d'un monumentalisme funéraire. Les nécropoles mégalithiques du Centre-Ouest posent cependant le problème de la place des petites structures funéraires circulaires, voûtées en encorbellement, dont certaines auraient peut-être intégré plus tard des architectures monumentales, et pour lesquelles quelques datations radiocarbone suggèrent une réelle ancienneté.

5. L'ORGANISATION DES NÉCROPOLES MÉGALITHIQUES

Cette étude des groupements de longs tumulus du Centre-Ouest nous amène à proposer une opposition entre deux conceptions de l'espace dans l'organisation des nécropoles :

- l'une plus rigide, illustrée par les longs tumulus qui semblent avoir structuré l'espace de la nécropole, comme peut-être celui du paysage environnant ; la disposition au sein de la nécropole de ces monuments, aux dimensions parfois colossales, semble régie par des règles structurées (Benon, Tusson) et leur structure même semble ordonnée par des normes pré-établies ;
- l'autre, qui semble plus aléatoire, est représentée par des tertres funéraires, circulaires ou quadrangulaires, parfois de dimensions importantes mais aux proportions beaucoup plus ramassées. Ces tertres abritent le plus souvent un ou deux dolmens angoumoisins (souvent successifs). Leur disposition au sein de la nécropole semble plus lâche et plus « aléatoire ».

Cette opposition est bien illustrée dans les nécropoles de Benon, de Tusson et de Bougon. À Benon, la nécropole est constituée de tumulus quadrangulaires allongés, très soigneusement situés les uns par rapport aux autres et qui tiennent compte de la topographie du terrain. À Tusson, les longs tumulus sont toujours dominant dans la nécropole comme dans le paysage, mais il existe également des tumulus circulaires plus petits, groupés autour de ces longs tumulus. Enfin, à Bougon, l'emplacement de la nécropole par rapport à la topographie locale est beaucoup moins soigné ; le seul long tumulus de la nécropole est implanté en bas de pente et les tumulus ovales, circulaires

et quadrangulaires (plûtôt que les tumulus allongés) dominant l'ensemble.

Bibliographie

- BOUIN F., 1992. Les tumulus néolithiques de la Forêt de Benon. *Bulletin du Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques*, 27 : 21–36.
- BOUJOT C. & CASSEN S., 1992. Le développement des premières architectures funéraires monumentales en France occidentale. In : C.-T. Le Roux (éd.), *Paysans et bâtisseurs. L'émergence du Néolithique atlantique et les origines du Mégalithisme. Actes du 17^e Colloque interrégional sur le Néolithique. Vannes, 28–31 octobre 1990*. *Revue Archéologique de l'Ouest*, supplément, 5. Rennes : 195–211.
- CATHLIN C., 1992. Tumulus de Prissé-la-Charrière, Deux-Sèvres. *Bulletin ADANE*, 4 : 5–11.
- GERMOND G., 1980. *Inventaire des Mégalithes de la France. 6 : Deux-Sèvres*. Gallia Préhistoire, supplément, 1. Paris, CNRS.
- JOUSSAUME R., 1997. Les longs tumulus du Centre-Ouest de la France. In : A. A. Rodríguez Casal (éd.), *O Neolítico Atlántico e as Orixes do Megalitismo. Actas do Colóquio Internacional (Santiago de Compostela, 1–6 de abril de 1996)*. Cursos e Congresos da Universidade de Santiago de Compostela, 101. Santiago de Compostela, Consello da Cultura Galega, Universidade de Santiago de Compostela et U.I.S.P.P. : 279–297.
- JOUSSAUME R. & CADOT R., 1986. Les tumulus néolithiques de Champ-Châlon à Benon, Charente-Maritime, France. Présentation préliminaire. *Arqueologia*, 14 : 44–58.
- JOUSSAUME R. & PAUTREAU J.-P., 1990. *La Préhistoire du Poitou*. Rennes, Ouest-France.
- LARY, 1841. Notice sur les tumulus de Tesson. *Mémoire de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 5 : 62–64.
- MOHEN J.-P., 1977. Les tumulus de Bougon. Cinq années de recherches (1972–1977). *Bulletin de la Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres*, 1977 : 1–48.
- MOHEN J.-P., 1986. Les styles céramiques des tumulus de Bougon. In : J.-P. Demoule & J. Guilaine (dir.), *Le Néolithique de la France. Hommage à Gérard Bailloud*. Paris, Picard : 207–216.
- SCARRE C., SWITSUR V. R. & MOHEN J.-P., 1993. New radiocarbon dates from Bougon and the chronology of French passage graves. *Antiquity*, 1993 : 856–859.

Adresse des auteurs :

Roger JOUSSAUME
La Gilbertière
F-85440 Talmont-Saint-Hilaire (France)

Luc LAPORTE
Laboratoire d'Anthropologie
Université de Rennes I
F-35042 Rennes Cedex (France)

Chris SCARRE
University of Cambridge
McDonald Institute for Archaeological Research
Downing Street
Cambridge CB2 3ER (Great Britain)